

Opération foyers témoins de 6 mois

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes de l'Ernée

Parc d'Activités de la Querminais

Bp 28

www.cc-lernee.fr



AW

admin

ADEME

alexandre.bonne@alterway.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, OPERATION PILOTE, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La production de déchets ménagers sur le territoire de la communauté de communes de l'Ernée atteint aujourd'hui 218 kilos par an et par habitant (2011).

La Communauté de communes de l'Ernée s'est engagée (en Novembre 2009) dans la mise en place du programme de prévention des déchets. L'objectif étant de réduire de 7% la quantité d'ordures ménagères résiduelles et assimilées (OMA).

Dans le cadre de ce programme, la Communauté de Communes a souhaité lancer une opération « Foyers Témoins » en Novembre 2011. Le but était d'évaluer à un instant donné la production de déchets des habitants du territoire avant et après application des gestes de la prévention des déchets. Ces données recueillies nous permettent d'identifier l'efficacité des gestes sur la réduction des déchets.

Suite à un appel à candidatures effectué pendant l'été 2012, 12 foyers se sont portés volontaires pour peser leur production de déchets et appliquer des gestes de prévention au quotidien.

Le 1er mois, tous les foyers volontaires conservent leurs pratiques et pèsent leurs déchets.

A partir du second mois et sur une durée de 4 mois, les foyers continuent à peser leurs déchets et appliquent les gestes de prévention de leur choix parmi dix gestes déjà prédéfinis (Compostage, Stop Pub, Choisir le bon conditionnement, Limiter ses impressions...) .

Le dernier mois, les foyers mettent en place un dernier geste tout en continuant de peser leur déchets.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Sensibiliser les habitants du territoire aux gestes de la prévention des déchets,
- Evaluer l'efficacité des gestes de prévention et en mesurer leur part de réduction de déchets,
- Communiquer via des témoignages ou des articles de presse afin de démontrer qu'il est possible et accessible d'adopter des gestes de prévention.

Résultats quantitatifs:

12 foyers participants pendant 6 mois.

Caractéristiques de l'opération foyers témoins :

- Plus de 80% des foyers sont des actifs.
- Un tiers des foyers est composé de 5 personnes et plus, un quart de 4 personnes, un quart de 3 personnes et le restant des foyers de 2 personnes
- Des foyers déjà très sensibilisés :
 - Tous les foyers boivent l'eau du robinet et utilisent des sacs réutilisables
 - Plus de 80 % des foyers limitent leurs impressions, favorisent le réemploi et compostent leurs déchets fermentescibles
 - Plus de la moitié des foyers n'appliquent pas la mise en place du Stop Pub, le choix du bon conditionnement, l'économie des piles ainsi que le choix des produits labellisés.
 - A la fin de l'opération, 8 gestes sur 10 ont été testés et/ou déjà appliqués à 100% des foyers

Les résultats en début et en fin d'opération :

Tout au long de l'opération (6 mois), les foyers témoins ont réduit leurs quantités d'ordures ménagères et de déchets recyclables : Ordures Ménagères Résiduelles : - 24 kg/hab/an (soit - 40%) grâce notamment au compostage

- Déchets Recyclables : -20 kg/hab/an (soit - 32%)
- Corps Plats : - 6 kg/hab/an (soit -23%) grâce à l'application du Stop Pub

- Corps Creux : - 3 kg/hab/an (soit -24%) grâce notamment au choix du bon conditionnement...
- Verre : - 11 kg/hab/an (soit - 47 %)

Les foyers témoins nous ont permis d'obtenir des données précises quant à la part de réduction des déchets de chaque action :

Part de réduction par gestes de prévention :

- Achat de produits pauvres en emballages et évitement des produits jetables à usage unique : - 30 kg/hab/an
- Utilisation de sacs réutilisables : - 0.5 kg/hab/an
- Stop pub : - 20 kg/hab/an
- Limiter les impressions : - 0.75 kg/hab/an
- Boire l'eau du robinet : - 0.75 kg/hab/an
- Economiser les piles : - de pollution
- Réutiliser ce qui peut l'être : - 2 kg/hab/an
- Compostage de déchets de cuisine : - 45 kg/hab/an
- Choix des produits avec des labels environnement : - de pollution
- Couches lavables (Déterminé mais non mis en place) : - 250 kg/bébé/an; - 10 kg/hab/an
- Gestes alternatifs (faire soit même ses yaourts, sa lessive, ses conserves; donner ses déchets fermentescibles à des animaux, bien gérer son réfrigérateur...) : non déterminé

Résultats qualitatifs :

- Les familles se sont investies jusqu'à la fin de l'opération et sont satisfaites d'y avoir participées.
- Il y a de bons échanges entre les foyers.
- La presse a bien relayé les appels à candidatures, le retour des réunions de rencontres avec les foyers témoins
- Le témoignage d'un foyer témoin dans une de nos plaquettes de communication prévention "Mes gestes simples pour réduire mes déchets".
- Les foyers continuent d'appliquer les gestes adoptés au cours de l'expérimentation.
- Aucune participation des actions "boire l'eau du robinet" et "utiliser des sacs réutilisables"
- Les familles ont connu des difficultés à acheter en vrac car peu de magasins du territoire proposent ces offres.
- Pour le lancement de l'opération, les foyers ont été invités à visiter le centre de valorisation énergétique des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- **Mai 2011** : Appel à candidatures / recrutement des foyers (via articles de presse, affiches, information orale pendant un événementiel, communication via les élus du territoire, contact des partenaires déjà connus, bulletin communautaire)
- **Septembre 2011** : Achat et conception des outils nécessaires à cette opération (prêt de pesons par le Syndicat Mixte du Pays de Craon)
- **Début Novembre 2011** : Réunion de lancement + visite du centre de valorisation énergétique des déchets
- **Novembre – Décembre 2011 et Janvier 2012** : Suivi et rencontres avec tous les foyers dans le lancement de l'opération et l'utilisation des outils

- **Février 2012** : 1^{ère} réunion de suivi
- **Février à juin 2012** : Suivi des foyers
- **Juin 2012** : Bilan de l'opération - Réunion de clôture et présentation des résultats aux foyers témoins.

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

- Les foyers témoins
- L'animateur prévention déchets
- Les élus

Moyens financiers :

- Des frais de réception
- Des composteurs mis à disposition des foyers témoins
- Les pesons nous ont été prêtés

Moyens techniques :

- Outils de communication ;
- kit foyers témoins de l'ADEME ;
- Les pesons ;
- Sacs de tri pour la pesée des déchets recyclables ;
- Salle de réunion.

Partenaires mobilisés :

- Les élus,
- L'ADEME (utilisation du kit élaboré pour les opérations « foyers témoins »),
- Le Conseil Général de la Mayenne,
- Syndicat Mixte du Pays de Craon (prêt des pesons),
- La presse locale : Ouest France, courrier de la Mayenne.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette opération sera reproduite en 2014.

Difficultés rencontrées :

- L'opération a duré pendant 6 mois.
- La participation de familles diversifiées selon le nombre de personnes au foyer (seule, couple retraité, couple avec enfants) et selon leur situation professionnelle.
- Un quart des familles avait des enfants en bas âge. Il y avait également trois assistantes maternelles, ce qui représentait un fort gisement en couches jetables.

Recommandations éventuelles:

- Bien communiquer au départ pendant la phase de recrutement
- Bien impliquer les élus
- Simplifier et rendre facile d'utilisation le kit de foyers témoins et notamment les tableaux de données.
- S'adapter à chaque foyer.
- Ne rien imposer aux familles volontaires
- Rencontrer chaque foyer chez eux pour leur expliquer précisément l'opération
- Prendre en compte les remarques des foyers
- Mettre en avant les participants et les convier à tous les événementiels ou soirées qu'organise la Communauté de Communes



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.